

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 15 décembre 2017**

En présence des administrateurs présents ou représentés :

M. Norbert IFRAH - Président
M. Patrick AMBROISE - DGS -
Mme Déborah CVETOJEVIC - DGOS -
Mme LIGNOT-LELOUP- DSS - ayant donné mandat à M. Patrick AMBOISE
Mme Christine COSTE - DGRI - ayant donné mandat à Mme DEVILLE DE PERRIERE
Mme Dominique DEVILLE DE PERRIERE - DGRI -
M. LEVY - INSERM - ayant donné mandat à M. Norbert IFRAH
M. Alain EYCHENE - CNRS -
M. Said OUMEDDOUR - CNAMTS -
Mme Mariam ARVIS - MSA -
Mme Patricia VERNAY - RSI -
Mme Jacqueline GODET - LNCC -
Mme Graziella FUMAGALLI - LNCC -
M. Jacques RAYNAUD - Fondation ARC -
M. Laurent SCHOTT - FHF -
M. Gilles CALAIS - FHF -
M. Franck DENIS - FHP -
Mme Pascale FLAMANT- FNCLCC (Fédération UNICANCER)
M. Jean TREDANIEL - FEHAP -

M. Laurent CHAMBAUD -Personne qualifiée- ayant donné mandat à M. Norbert IFRAH

Mme Véronique TRILLET-LENOIR -Personne qualifiée-
M. Noël RENAUDIN -Personne qualifiée-
M. Jean-Paul VERNANT -Personne qualifiée-
Mme Marie-Sophie DESAULLE -Personne qualifiée-

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration a pu valablement délibérer

N°	Objet	Texte	Résultat du vote
1	Approbation du procès-verbal du CA du 20 octobre 2017	Vu l'article 5.2.7 du règlement intérieur de l'Institut national du cancer, Après en avoir pris connaissance, le conseil d'administration approuve le procès-verbal du conseil d'administration du 20 octobre 2017.	Votée à l'unanimité
2	Présentation du rapport scientifique	Le conseil d'administration prend acte de la présentation du rapport scientifique de l'INCa.	Prise d'acte- Pas de vote
3	Présentation des recommandations du conseil scientifique	Vu l'article 10 de la convention constitutive et l'article 6 du règlement intérieur, Le conseil d'administration prend acte de la présentation des recommandations du conseil scientifique de l'INCa.	Prise d'acte- Pas de vote
4	Approbation du plan d'actions 2018	Vu l'article 9.1 de la convention constitutive de l'Institut national du cancer, Après en avoir pris connaissance et débattu en séance, le conseil d'administration approuve le plan d'actions 2018 de l'Institut national du cancer.	Votée à l'unanimité
5	Approbation du budget initial 2018	Vu l'article 9 de la convention constitutive de l'Institut national du cancer, Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique. Article 1 : Le conseil d'administration approuve les autorisations budgétaires suivantes : - des autorisations d'emplois fixées à : o 141 ETPT sous plafond de loi de finances o 12 ETPT hors plafond de loi de finances - 99 682 000 € d'autorisations d'engagement dont : o 13 600 000 € en personnel, o 12 304 500 € en fonctionnement, o 72 977 500 € en intervention, o 800 000 € en investissement. - 88 280 000 € de crédits de paiement dont : o 13 600 000 € en personnel, o 13 503 000 € en fonctionnement, o 60 192 000 € en intervention, o 985 000 € en investissement. - 87 099 000 € de prévisions de recettes - Un solde budgétaire déficitaire de 1 181 000 € Article 2 : Le conseil d'administration approuve les prévisions comptables suivantes : -1 181 000 € de variation de trésorerie (prélèvement) -1 567 000 € de résultat patrimonial (perte) -582 000 € d'autofinancement (insuffisance) -1 181 000 € de variation de fonds de roulement (prélèvement) Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.	Votée à l'unanimité
6	Approbation du code de déontologie de l'Institut	Vu l'article 9.1 de la convention constitutive de l'Institut national du cancer, Après en avoir pris connaissance, débattu en séance et sous réserve de la modification demandée en séance (préciser que les articles 9 et 10 du code ne s'appliquent pas aux collaborateurs externes), le conseil d'administration approuve le code de déontologie de l'Institut national du cancer.	Votée à l'unanimité
7	Actualisation du règlement des subventions	Vu l'article 9.1 de la convention constitutive, Vu l'article 25 du règlement intérieur, Après en avoir pris connaissance, le conseil d'administration approuve l'actualisation du règlement des subventions de l'INCa.	Votée à l'unanimité

8	Cotisation annuelle des membres du GIP INCa	Vu l'article 14.1 de la convention constitutive et l'article 2 du règlement intérieur de l'Institut national du cancer, Après avoir pris connaissance du rapport relatif à la cotisation financière annuelle des membres du GIP INCa, le conseil d'administration fixe le montant de cette cotisation à 5 000 euros (cinq mille euros) pour l'année 2018.	Votée à l'unanimité
---	---	--	---------------------

Fait à Boulogne-Billancourt le 28 décembre 2017
Le président
Norbert IFRAH



TABEAU 1
Autorisations d'emplois

POUR VOTE DE L'ORGANE DELIBERANT **INCa**

1.1 Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	141	12	153

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT **INCa**

1.2 Tableau détaillé des emplois

	EMPLOIS SOUS PLAFOND AUTORISES PAR LA LFI			EMPLOIS HORS PLAFOND DE LA LFI			TOTAL DES EMPLOIS ET FONCTIONS NON RATTACHABLES DE LA LFI		
	ETPT	ETP	masse salariale	ETPT	ETP	masse salariale	ETPT	ETP	masse salariale
EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME (1 + 2 + 3 + 4)	141,0	149,0	12 193 000	12,0	12,0	730 000	153,0	161,0	12 923 000
1 - TITULAIRES	7,8	7,8	954 000	0,0	0,0	0	7,8	7,8	954 000
* Titulaires État (emplois et crédits inscrits au budget de l'organisme et actes de gestion, dont CAP, déconcentrés dans l'organisme)	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
* Titulaires organisme (corps propre)	7,8	7,8	954 000	0,0	0,0	0	7,8	7,8	954 000
- en fonction dans l'organisme :	7,8	7,8	954 000	0,0	0,0	0	7,8	7,8	954 000
Titulaires État détachés sur emploi dans un corps organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	7,8	7,8	954 000	0,0	0,0	0	7,8	7,8	954 000
Titulaires de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
- en fonction dans une autre personne morale :	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD sortantes non remboursées	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD sortantes remboursées	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
2 - NON TITULAIRES	133,2	133,2	11 199 000	11,5	12,0	670 000	144,7	145,2	11 878 000
* Non titulaires de droit public	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
- en fonction dans l'organisme :	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
Contractuels sous statut :	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
CCDI	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
CCDD	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
Contractuels hors statut :	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
CCDI	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
CCDD	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
Titulaires détachés sur contrats auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
- en fonction dans une autre personne morale :	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD non remboursées	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD remboursées	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
* Non titulaires de droit privé	133,2	133,2	11 199 000	11,5	12,0	670 000	144,7	145,2	11 878 000
- en fonction dans l'organisme :	133,2	133,2	11 199 000	11,5	12,0	670 000	144,7	145,2	11 878 000
CCDI	131,0	133,2	11 061 000	0,0	0,0	0	131,0	133,2	11 061 000
CCDD	2,2	0,0	148 000	9,6	10,0	645 000	11,7	10,0	790 000
Contrats de professionnalisation	0,0	0,0	0	2,0	2,0	34 000	2,0	2,0	34 000
- en fonction dans une autre personne morale	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD non remboursées	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD remboursées	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0
3 - CONTRATS AIDES				0,5	0,0	51 000	0,5	0,0	51 000
4 - MASSE SALARIALE NON RATTACHABLES AUX EFFECTIFS									717 000
* Montants versés à des emplois "hors effectifs" (MAD, stagiaires, vacataires)									155 000
* autres sociales et formation professionnelle									562 000
EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES (5 + 6)							2,4	2,4	187 101
5 - EMPLOIS REMUNERES PAR L'ETAT							0,0	0,0	0
* Titulaires de l'État mis à disposition de l'organisme et non remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'État)							0,0	0,0	0
* Titulaires de l'État mis à disposition de l'organisme et remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'État)							0,0	0,0	0
* Contractuels de l'État mis à disposition de l'organisme et non remboursés à l'État							0,0	0,0	0
* Contractuels de l'État mis à disposition de l'organisme et remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'État)							0,0	0,0	0
6 - EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES COLLECTIVITES OU ORGANISMES							2,4	2,4	187 101
* Agents mis à disposition de l'organisme et non remboursés à la collectivité ou organisme employeur							0,0	0,0	0
* Agents mis à disposition de l'organisme et remboursés à la collectivité ou organisme employeur							2,4	2,4	187 101

TABEAU 2
Autorisations budgétaires

INC2

POUR VOTE DE L'ORGANE DELIBERANT

	DEPENSES						RECETTES				
	CF 2016		CFA 2017		BI 2018		CF 2016	CFA 2017	BI 2018		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP					
Personnel	13 601 637	13 468 234	13 400 000	13 400 000	13 600 000	13 600 000	85 895 000	87 099 000			Recettes globalisées
dont contributeurs employeur au CAS Pension	230 075	210 555	207 075	207 057	156 688	156 688	41 061 081	41 248 606			Subvention pour charges de service public
							38 000 000	38 000 000			Autres financements de l'Etat
Fonctionnement	12 528 901	14 931 476	17 500 000	15 000 000	12 304 500	13 503 000	170 634	150 000			Fiscalité affectée
							6 653 305	7 700 394			Autres financements publics
Intervention	52 603 563	62 036 076	55 560 000	60 200 000	72 977 500	60 182 000					Recettes propres
Investissement	384 939	497 081	362 000	437 000	800 000	885 000			0	0	Recettes fléchées*
											Financements de l'Etat fléchés
											Autres financements publics fléchés
											Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES	79 119 041	90 932 869	86 622 000	89 037 000	99 682 000	88 280 000	85 895 000	87 099 000			TOTAL DES RECETTES (C)
AE (A) CP (B)											
SOLDE BUDGETAIRE							3 192 000	1 181 000			SOLDE BUDGETAIRE
(excédent) (D1 = C - B)											(déficit) (D2 = B - C)

TABEAU 4
Equilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DELIBERANT

INCa

BESOINS			
	CF 2016	CFA 2017	BI 2018
Salde budgétaire (060-4)-(02)*	15 074 147	3 152 000	1 181 000
Encaissements avec différence de fait générateur			
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (01)			
Opérations au nom et pour le compte de tiers (01)*			
Autres décaissements sans impact budgétaire (différence de fait générateur) (01)	11 285		
Sans-tout des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)-(02)-(03)-(04)-(05)	15 085 432	3 152 000	1 181 000
ABONDEMENT de la trésorerie (1) = (01) - (1)			
TOTAL DES BESOINS (1) + (1)	15 085 432	3 152 000	1 181 000

FINANCEMENTS			
	CF 2016	CFA 2017	BI 2018
Opérations au nom et pour le compte de tiers (02)*			
Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (02)			
Autres encaissements sans impact budgétaire (différence de fait générateur) (02)	43 552		
Opérations au nom et pour le compte de tiers (02)*			
Autres encaissements sans impact budgétaire (différence de fait générateur) (02)	40 692		
Autres encaissements sans impact budgétaire (différence de fait générateur) (02)	15 041 800	3 285 000	1 181 000
PRELEVEMENT de la trésorerie (1) = (1) - (2)			
TOTAL DES FINANCEMENTS (1) + (1)	15 085 432	3 152 000	1 181 000

TABLEAU 6
Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DELIBERANT

6.1 Compte de résultat prévisionnel

CHARGES				PRODUITS			
	CF 2016	CFA 2017	BI 2018		CF 2016	CFA 2017	BI 2018
Personnel	12 276 813	12 060 000	12 240 000	Subventions de l'Etat	69 430 042	79 061 061	79 248 606
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	210 656	207 067	166 066	Fiscalité affectée	-	-	-
Fonctionnement autre que les charges de personnel	18 064 397	17 120 000	15 848 000	Autres subventions	4 906 847	4 673 939	5 414 394
Intervention (le cas échéant)	62 036 076	60 200 000	60 192 000	Autres produits	2 754 421	2 150 000	2 050 000
TOTAL DES CHARGES (1)	92 377 286	89 380 000	88 280 000	TOTAL DES PRODUITS (2)	77 091 310	85 885 000	86 713 000
Résultat prévisionnel : bénéfices (3) = (2) - (1)	-	-	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	15 285 976	3 495 000	1 567 000
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	92 377 286	89 380 000	88 280 000	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	92 377 286	89 380 000	88 280 000

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

6.2 Calcul de la capacité d'autofinancement

	CF 2016	CFA 2017	BI 2018
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-15 285 976	-3 495 000	-1 567 000
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	577 561	780 000	985 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-11 125	-	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	514	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-5 785	-	-
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	-	-	-
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	-14 724 812	-2 715 000	-582 000

6.3 Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS				RESSOURCES			
	CF 2016	CFA 2017	BI 2018		CF 2016	CFA 2017	BI 2018
Insuffisance d'autofinancement	14 724 812	2 715 000	582 000	Capacité d'autofinancement	-	-	-
Investissements	793 506	437 000	985 000	Financement de l'actif par l'Etat	-	-	-
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	-	-	-
				Autres ressources	7 451	-	386 000
Remboursement des dettes financières	-	-	-	Augmentation des dettes financières	-	-	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	15 518 318	3 152 000	1 567 000	TOTAL DES RESSOURCES (6)	7 451	-	386 000
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6) - (5)	-	-	-	Diminution du fonds de roulement (8) = (5) - (6)	15 510 867	3 152 000	1 181 000

4 Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	CF 2016	CFA 2017	BI 2018
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	-15 510 867	-3 152 000	-1 181 000
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	-469 047	-	-
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (9) ou PRELEVEMENT (10)*	-15 041 820	-3 152 000	-1 181 000
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	16 596 488	13 444 488	12 263 488
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-824 010	-824 010	-824 010
Niveau de la TRESORERIE	17 420 498	14 268 498	13 087 498